

REMBOURSEMENT DES FRAIS DE TRANSPORT ET INDEMNITES DE REPAS

Année scolaire 2026-2027

Période : ☐ début de l'année scolaire au 31 décembre 2026 ☐ début janvier au 31 juillet 2027

Elève			
Nom de l'élève		Prénom de l'élève	
Date de naissance		Nom/prénom des parents ou du représentant légal	
Adresse			
▪ No postal et ▪ Lieu		No de téléphone des parents ou du représentant légal	
Classe		Etablissement et adresse	

Transports publics				
Période du :	au :	Trajet	Prix	Copie du ticket ou de l'abonnement

Repas			
(Uniquement si l'élève ne dispose pas de 30 mn au moins pour manger à midi, à domicile)			
Période du :	au :	Nombre de repas	Lieu (Copie de la facture de la carte pique-nique le cas échéant, mais pas nécessaire pour les tickets/repas)

Remboursement			
Nom	Prénom	▪ Banque / Poste et ▪ Copie carte banque / poste	IBAN
Signature			
Montant total à rembourser			

Visa de l'établissement scolaire	
Attestation de scolarité en classe de raccordement (ou joindre justificatif)	

A retourner avec les pièces justificatives à l'adresse ci-dessous, **jusqu'au 31 décembre 2026 pour la première période et jusqu'au 31 juillet 2027 pour la 2^{ème} période.**

Les décomptes remis après ces dates ne pourront pas être pris en considération.

Mâj 17.07.2026/sch